



**Nations Unies**

# **Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation**

**Assemblée générale**

**Documents officiels**

**Soixante-quinzième session**

**Supplément n° 1**





**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Soixante-quinzième session  
Supplément n° 1

A/75/1

# **Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation**



Nations Unies • New York, 2020

*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	4
II. L'action de l'Organisation des Nations Unies face à la COVID-19 . . . . .	8
III. L'activité de l'Organisation . . . . .	11
A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable . . . . .	11
B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales . . . . .	16
C. Développement de l'Afrique . . . . .	20
D. Promotion et protection des droits humains . . . . .	21
E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire . . . . .	23
F. Promotion de la justice internationale et du droit international . . . . .	25
G. Désarmement . . . . .	26
H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme . . . . .	28
IV. Bon fonctionnement de l'Organisation . . . . .	30

## Chapitre I

### Introduction

1. En 1945, les dirigeants mondiaux se sont réunis à San Francisco pour y signer la Charte des Nations Unies, donnant naissance à une organisation qui incarnait un nouvel espoir pour un monde tout juste sorti des horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Nos fondateurs n'avaient aucun doute quant au monde qu'ils souhaitaient exorciser à jamais.

2. En 2020, alors que l'Organisation des Nations Unies célèbre le soixante-quinzième anniversaire de la signature de la Charte, l'occasion nous est donnée de réfléchir à nos progrès communs et à notre avenir partagé. Fondés sur l'égalité, le respect mutuel et la coopération internationale, nos idéaux et nos valeurs nous ont permis d'éviter une Troisième Guerre mondiale, qui aurait eu des conséquences catastrophiques pour la vie sur la planète. Depuis 75 ans, nous forgeons des relations de coopération fructueuses qui nous aident à régler des problèmes de portée mondiale et à agir pour le bien commun. Nous avons mis en place des normes et des accords essentiels qui codifient et protègent les droits humains, fixé des objectifs ambitieux pour le développement durable et tracé la voie vers une relation plus harmonieuse avec le climat et la nature. Des milliards de personnes se sont affranchies du joug du colonialisme. Des millions sont sorties de la pauvreté.

3. Jour après jour, année après année, partout dans le monde, l'Organisation des Nations Unies aide à sauver des millions de vies. Le personnel des Nations Unies vient en aide à 80 millions de réfugiés et de déplacés et permet à plus de 2 millions de femmes et de filles de surmonter les complications liées à la grossesse et à l'accouchement. Plus de 40 missions politiques et opérations de maintien de la paix, fortes de 95 000 militaires, policiers et civils, s'emploient à instaurer et à maintenir la paix et à protéger les civils. Les activités d'assistance électorale de l'ONU bénéficient à 60 pays chaque année, tandis que l'aide apportée aux victimes de la torture touche 40 000 personnes. Chaque année, avec quelque 7 500 missions de surveillance, l'Organisation cherche à protéger les droits humains, à appeler l'attention sur les violations de ces droits et à faire en sorte que les personnes incriminées répondent de leurs actes.

4. Et pourtant, ces efforts n'ont pas suffi à endiguer la peur, la haine, l'inégalité, la pauvreté, l'injustice qui nous assaillent aujourd'hui. Au début de 2020, un organisme microscopique nous a porté un coup terrible : le virus responsable de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait des ravages, frappant chacun et chacune mais aussi les communautés et les sociétés tout entières, et touchant les plus vulnérables de manière disproportionnée.

5. La pandémie a mis en évidence la fragilité de notre monde. Elle a mis à nu les risques dont on n'a fait aucun cas pendant des décennies : systèmes de santé inadaptés, protection sociale insuffisante, inégalités structurelles, dégradation de l'environnement, crise climatique.

6. Très rapidement, le système des Nations Unies s'est mobilisé à fond, prenant la tête de la riposte sanitaire mondiale, élargissant son aide humanitaire et concourant ainsi à sauver des vies, mettant en place des instruments permettant de réagir sans tarder face aux conséquences socioéconomiques de la pandémie et définissant un vaste programme d'action qui s'adresse aux populations et aux régions les plus

vulnérables<sup>1</sup>. Mais les objectifs fondamentaux de la Charte – paix, justice, respect des droits humains et développement – ont subi un terrible revers dont les effets mettront du temps à s'estomper.

### **Construire un avenir plus viable**

7. Même avant la pandémie de COVID-19, il était peu probable que les objectifs de développement durable soient atteints en 2030, date qui avait été fixée pour cible. Nous sommes face à la plus grave récession mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale et à la chute des revenus la plus vertigineuse depuis 1870. Elles pourraient plonger une centaine de millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Lancé il y a déjà cinq ans, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 demeure la voie à suivre pour donner à l'humanité un avenir meilleur. En janvier 2020, l'ONU a proclamé une Décennie d'action pour en accélérer la mise en œuvre. La pandémie de COVID-19 a rendu l'action à mener dans le cadre de la Décennie à la fois plus difficile et plus pressante.

8. Depuis le début de la pandémie, l'ONU plaide en faveur d'une mobilisation mondiale massive en faveur des personnes et des pays les plus vulnérables, qui prendrait la forme d'un plan de sauvetage représentant au moins 10 % de l'économie mondiale. Les pays développés ont renforcé l'aide qu'ils apportent à leurs propres populations, mais nous pensons qu'il faut des mécanismes de solidarité bénéficiant aussi aux pays en développement : moratoire sur la dette, restructuration de la dette, intensification de l'aide apportée par l'intermédiaire des institutions financières internationales. Ce plan de sauvetage ne s'est pas encore complètement concrétisé.

9. Cet échec de la solidarité vient s'ajouter au combat mené de longue date pour obtenir le financement nécessaire à la réussite du Programme 2030, qui est compliqué par une croissance poussive et un endettement élevé. Nous devons agir dès maintenant pour préserver les progrès qui ont été faits en matière de développement durable. Nous partageons un destin commun et ce n'est qu'avec une solidarité et une unité véritables que nous pourrions atteindre nos objectifs à tous et être fidèles à nos valeurs.

10. La COVID-19 a également montré à quel point il fallait rééquilibrer la relation entre l'être humain et la nature. Les dérèglements climatiques sont tels que nous approchons déjà du point de non-retour. Les mesures de relèvement que nous prendrons pour faire face aux conséquences de la pandémie doivent aller de pair avec l'action climatique. En 2019, l'ONU a accueilli le Sommet sur l'action pour le climat et le Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat, sur fond d'émissions mondiales records. Au total, 70 pays se sont engagés à adopter des plans nationaux plus ambitieux pour ramener leurs émissions nettes à zéro d'ici à 2050. Au-delà des changements climatiques, et après plus de 15 ans d'efforts intenses, la conférence intergouvernementale de 2020 sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale doit marquer le point de départ d'une plus grande harmonie avec la nature dans son ensemble.

### **Un appel à l'action en faveur des droits humains**

11. La pandémie de COVID-19 a frappé à un moment où le mépris pour les droits humains était très largement répandu. En février, nous avons lancé un appel à l'action en faveur des droits humains dans lequel nous nous sommes engagés à placer la dignité humaine au centre de l'action de l'Organisation et à mettre l'accent sur les domaines suivants : les droits au cœur du développement durable, les droits en

<sup>1</sup> En juin 2020, le Secrétaire général a lancé un plan d'action intitulé « Riposte globale du système des Nations Unies face à la COVID-19 : sauver des vies, protéger les sociétés, reconstruire en mieux ».

période de crise, l'égalité des genres et l'égalité des droits pour les femmes, la participation citoyenne et l'espace civique, les droits des générations futures, en particulier la justice climatique, les droits au cœur de l'action collective et de nouveaux possibles pour les droits humains. La pandémie a immédiatement mis ces engagements à l'épreuve, mais le système des Nations Unies a fait des droits humains la pierre angulaire de sa réponse.

### **Parler au nom de la paix**

12. La pandémie a de profondes conséquences sociales, économiques et politiques et nous ne devons épargner aucun effort pour que règnent la paix et l'unité dont le monde a besoin. Il ne peut y avoir qu'un seul combat aujourd'hui : notre combat commun contre la COVID-19. C'est pourquoi, le 23 mars 2020, j'ai lancé un appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial, qui a été largement approuvé par le Conseil de sécurité, près de 180 pays, plus de 20 groupes armés et 800 groupes de la société civile. Mes envoyés spéciaux et moi-même travaillons à l'établissement de cessez-le-feu bien réels et tentons de dissiper les répercussions des conflits de longue durée.

13. La violence ne se cantonne pas aux champs de bataille ; elle touche de nombreuses femmes, chez elles, là où certaines sont confinées ou en quarantaine avec leur agresseur. En avril, j'ai lancé un appel pour qu'il soit mis fin à la violence contre les femmes partout dans le monde. Au total, 146 États Membres se sont engagés à faire figurer des mesures de prévention et de lutte contre la violence dans leurs plans d'action contre la COVID-19.

### **Réinventer le multilatéralisme**

14. À la fin de la pandémie, nous ne pourrions pas renouer avec un monde axé sur les intérêts d'une minorité. Nous avons besoin d'un nouveau contrat social dans les pays et d'un nouveau pacte mondial entre les pays. Nous avons besoin de nouveaux mécanismes de gouvernance mondiale, d'un rééquilibrage des systèmes financiers et commerciaux, d'un approvisionnement véritablement efficace en biens publics mondiaux essentiels et de mécanismes de décision guidés par les impératifs de durabilité. Le relèvement post-COVID-19 et la refonte du multilatéralisme doivent reposer sur une mondialisation équitable, sur le respect des droits et de la dignité de chaque être humain, sur l'harmonie avec la nature, sur la prise en compte des droits des générations futures et sur l'idée que le succès se mesure en termes humains plutôt qu'économiques.

15. Ces enseignements ne sont pas seulement tirés de la pandémie. C'est également le vœu qui s'est clairement dégagé à l'occasion des consultations mondiales menées autour du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Les peuples veulent un nouveau modèle de gouvernance mondiale qui réponde à leurs aspirations et qui soit fondé sur la participation pleine et inclusive, sur un pied d'égalité, aux institutions internationales. Je compte travailler avec les États Membres et la société civile pour tracer une voie qui nous permette de ne pas les décevoir.

16. Pour construire des approches multilatérales, nous avons également besoin de coopérer davantage sur le plan du numérique. La technologie peut accélérer le relèvement et la réalisation des objectifs de développement durable. Mon plan d'action pour la coopération numérique s'articule autour d'un avenir numérique durable et ouvert à toutes et à tous.

### **Renforcer l'Organisation**

17. Dans le cadre de l'action que nous menons pour revitaliser le multilatéralisme, nous avons poursuivi l'exécution d'un ambitieux programme de réforme visant à



donner à l'ONU les moyens d'être plus efficace et de mieux appliquer le principe de responsabilité. En 2019, nous avons établi de nouvelles structures pour chacun des piliers – développement, paix et sécurité, et gestion – afin que l'Organisation puisse répondre plus sagement aux nouveaux besoins et instituer une meilleure coopération entre les piliers de son activité. Soumises à un véritable baptême du feu, les nouvelles méthodes issues de ces réformes ont permis à l'ONU de poursuivre son travail essentiel sans interruption pendant la pandémie de COVID-19.

18. L'Organisation ne gardera sa pertinence que si elle est inclusive et équitable. Nous avons maintenu la parité femmes-hommes parmi les membres de l'équipe dirigeante et le nombre de femmes parmi les chefs de mission et les chefs adjoints est le plus élevé de notre histoire. Nous nous attachons également à diversifier l'origine géographique des membres du personnel. En mars 2020, j'ai lancé la Stratégie en faveur de la diversité géographique pour que des nationaux des États Membres non représentés ou sous-représentés fassent leur entrée au Secrétariat. En 2019, j'ai lancé la toute première Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap afin d'améliorer les normes et le fonctionnement de l'Organisation et de renforcer les mesures qui sont prises de façon coordonnée pour intégrer les personnes handicapées dans l'ensemble du système des Nations Unies.

19. Afin de mieux nous préparer aux problèmes et aux crises du XXI<sup>e</sup> siècle, 50 entités des Nations Unies ont conçu une stratégie d'exploitation des données, qui offre un ensemble de méthodes mettant les données au service du changement. Les données touchent tous les aspects de notre travail. Elles recèlent un potentiel qui, exploité à bon escient, est crucial pour les programmes mondiaux que nous appuyons.

20. Le travail et les réformes de l'Organisation restent tributaires des perturbations financières. En 2019, l'ONU a fait face au pire déficit de trésorerie depuis 10 ans pour ce qui est du budget ordinaire et la situation pourrait encore s'aggraver en 2020. Faute de liquidités, nous sommes contraints de hiérarchiser nos travaux en fonction de la disponibilité des fonds, au lieu de le faire en fonction des priorités retenues dans les programmes de travail.

### **Perspectives**

21. La pandémie de COVID-19 et ses conséquences nous donnent l'occasion de construire un monde plus égalitaire. Cela passe par un nouveau contrat social conjuguant éducation, emploi, développement durable et protection sociale, sur la base de l'égalité des droits et des chances pour toutes et pour tous. Les nouveaux systèmes de protection sociale doivent offrir une couverture médicale universelle et promouvoir l'emploi des femmes et l'égalité des genres, l'investissement dans les services publics et une économie qui réponde aux besoins de l'humanité et à ceux de la planète.

22. Nous avons également besoin d'un nouveau pacte mondial, dans lequel les mécanismes de gouvernance mondiale et les systèmes financiers et commerciaux sont rééquilibrés et les décisions guidées par des impératifs de durabilité, ce qui faciliterait la concrétisation des aspirations énoncées dans le Programme 2030. La COVID-19 est une tragédie pour l'humanité, mais elle a également ouvert des perspectives pour nos générations. Prenons l'engagement de reconstruire en mieux, en restant fidèles aux ambitions et à la volonté consacrées il y a 75 ans par la Charte, document fondateur qui continue de guider notre cheminement commun.

## Chapitre II

### L'action de l'Organisation des Nations Unies face à la COVID-19

23. La pandémie de COVID-19 a fait des centaines de milliers de morts, infecté des millions de personnes, dérégulé la vie économique et perturbé tous les aspects de la vie moderne. Au-delà de la crise sanitaire, c'est une crise économique, une crise humanitaire, une crise de sécurité et une crise des droits humains. La réponse mondiale exige que l'on réinvente les structures des sociétés et les modalités de coopération pour le bien de l'humanité.

#### Une triple riposte

24. Notre riposte comprend trois volets : premièrement, une action sanitaire à grande échelle, qui passe par l'accélération des travaux de mise au point d'un vaccin, d'outils diagnostiques et d'un traitement pour toutes et pour tous, en tout point du monde ; deuxièmement, des mesures qui viseront à remédier aux aspects dévastateurs de la pandémie tant sur les plans socioéconomique et humanitaire que du point de vue des droits humains ; troisièmement, un programme de relèvement qui permette de reconstruire en mieux et qui conduise à l'avènement d'économies et de sociétés plus égalitaires, plus inclusives, plus résilientes et plus durables, ainsi qu'à un système international capable de protéger et de fournir les biens publics mondiaux essentiels.

#### Aide aux pays et aux populations les plus touchés

25. Depuis le début, je fais campagne pour qu'une attention particulière soit accordée à ceux qui sont les plus durement touchés par la pandémie. Il s'agit notamment des 63 pays déjà aux prises avec une crise humanitaire ou une crise de réfugiés, et des groupes vulnérables : femmes, enfants, personnes âgées, lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI), personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux, personnes en situation de déplacement et bien d'autres encore.

26. Nous ne pouvons laisser quiconque de côté dans l'action que nous menons pour faire face à la pandémie et reconstruire. Soucieux d'aider les dirigeants mondiaux, j'ai publié des notes de synthèse visant à orienter les mesures en faveur des plus démunis. On ne pourra prétendre que la sécurité est assurée tant qu'elle ne le sera pas pour ne serait-ce qu'une personne.

#### Réponse du système des Nations Unies

27. Le système des Nations Unies tout entier s'est mobilisé aux côtés de l'Organisation mondiale de la Santé et a aidé celle-ci à distribuer des fournitures médicales, à former des agents sanitaires, à faciliter le dépistage et le traçage, à prévenir la propagation du virus, à diffuser des informations et à soutenir l'exécution des plans nationaux.

28. En tant que Secrétaire général, j'ai demandé aux dirigeants du monde entier de coopérer pour qu'un vaccin abordable et accessible à tous soit mis au point, de participer au financement et de faciliter l'allègement de la dette. Le 23 mars, j'ai lancé un appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial, qui a été approuvé par près de 180 États Membres, plus de 20 mouvements armés et 800 organisations de la société civile.

29. Les organismes humanitaires du système des Nations Unies, qui viennent déjà en aide à plus de 100 millions de personnes dans le monde, s'attachent à maintenir

leur aide vitale tout en soutenant l'action plus large que le système mène face à la pandémie dans le cadre du Plan de réponse humanitaire global COVID-19.

30. Par l'intermédiaire du système de développement des Nations Unies, nous apportons notre concours dans cinq domaines : les services de santé essentiels ; la protection sociale et les services de base ; la protection des emplois et le soutien aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux travailleurs du secteur informel ; le financement ; la cohésion et la résilience sociales.

31. Les équipes de pays des Nations Unies se sont mobilisées en faveur d'une action cohérente face à la pandémie et ont collaboré avec les gouvernements, les institutions financières internationales et divers partenaires aux fins de la conduite d'évaluations de l'impact socioéconomique de la pandémie et de la mise en œuvre de solutions rapides en mode « urgence développement ».

32. Les institutions spécialisées apportent leur concours aux gouvernements et à leurs partenaires, les conseillant sur les mesures à prendre dans les domaines suivants : la santé publique, l'aviation, le transport marchand, le tourisme, la technologie, l'approvisionnement et la sécurité alimentaires, l'agriculture et une multitude d'autres domaines touchés par la pandémie.

33. Les missions de maintien de la paix ont pris des mesures d'atténuation afin de pouvoir continuer à protéger les populations vulnérables, tout en préservant la sécurité et la santé de tous les membres du personnel des Nations Unies et en assurant la continuité des activités.

### **Reconstruire en mieux**

34. La pandémie de COVID-19 a fait ressortir des fragilités, qui vont bien au-delà de la santé mondiale. Le relèvement sera l'occasion de s'attaquer aux inégalités, à l'exclusion, aux lacunes des systèmes de protection sociale, à la crise climatique et aux nombreuses autres injustices qui ont été mises en lumière. Au lieu de revenir à des approches non durables, nous devons privilégier les énergies renouvelables, les systèmes alimentaires durables, une plus grande égalité des genres, des filets de sécurité sociale plus solides, une couverture médicale universelle et un système international à même de répondre aux attentes.

### **Poursuivre notre travail**

35. L'Organisation des Nations Unies a pu poursuivre son action sans trop de perturbations pendant la pandémie de COVID-19, grâce aux mesures de continuité des activités qui avaient été prises, notamment grâce aux investissements réalisés ces dernières années dans des plateformes informatiques qui ont permis aux membres de son personnel de continuer de travailler et de collaborer alors même que nombre d'entre eux ont dû s'adapter aux modalités de travail à distance du jour au lendemain.

36. Les réformes engagées depuis janvier 2019 nous ont également aidés à continuer de fonctionner pendant la pandémie. Parmi les changements qu'elles ont rendus possibles figurent l'établissement d'un nouveau système autonome et indépendant chargé de la coordination des activités de développement durable ; l'élargissement des pouvoirs délégués aux membres du personnel de direction : ceux-ci peuvent ainsi agir de manière plus adaptée face aux problèmes propres à leur mandat ou au lieu dans lequel ils opèrent ; le passage à des modes de gestion de la chaîne d'approvisionnement plus souples : l'achat et la livraison des biens et services nécessaires s'en trouvent accélérés ; une répartition plus claire des attributions et des responsabilités dans le domaine des ressources humaines : les politiques ont pu être révisées rapidement, l'appui opérationnel s'est poursuivi sans interruption et les ressources et moyens médicaux qui étaient précédemment dispersés au Siège ont été

regroupés dans une structure centralisée mieux à même de coordonner le soutien sanitaire et les modalités d'évacuation sanitaire du personnel des Nations Unies. La COVID-19 a donc permis de confirmer la validité des principes sous-tendant les réformes.

## Chapitre III

### L'activité de l'Organisation

#### A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

##### 1. Contexte

37. Engagée il y a bientôt cinq ans, l'action menée pour exécuter le Programme 2030 prend de la vitesse, l'engagement qui a été pris de ne laisser personne de côté lui servant de boussole.

38. En 2019, les États Membres ont réaffirmé leur volonté commune de mettre en œuvre le Programme, et les dirigeants ont appelé de leurs vœux une « décennie d'action » en vue d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. La pandémie de COVID-19 a montré combien il importait d'accélérer le rythme des progrès pour mettre fin aux privations les plus graves, réduire les inégalités et inverser la tendance des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Toutes ces aspirations occupent une place centrale dans le Programme 2030.

##### 2. Grands objectifs

39. Au niveau international, l'Organisation propose des moyens de favoriser la coopération et les partenariats aux fins du suivi des programmes mondiaux porteurs de transformation, notamment le Programme 2030, l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. L'action menée à l'échelon régional est orchestrée par les commissions régionales et les bureaux régionaux et les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe et en Asie occidentale. Sur le terrain, dans 162 pays et territoires, nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents nous aident à réunir les compétences de plus de 30 entités résidentes et non résidentes du système des Nations Unies pour le développement afin de les mettre au service de l'action menée au niveau national.

##### 3. Principales réalisations

###### *Bilan et accélération de la réalisation des objectifs de développement durable*

40. Cinq ans après leur adoption, les objectifs de développement durable incarnent aujourd'hui la volonté collective de bâtir un avenir meilleur pour l'humanité et pour la planète. L'ONU apporte un appui déterminant à leur réalisation par les États Membres. Depuis 2016, 168 pays ont mis au point des plans pour les atteindre et présenté des examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau pour le développement durable, démontrant ainsi leur volonté d'adapter leurs politiques et leurs institutions.

41. L'ensemble des 17 objectifs n'est pas en voie d'être atteint d'ici à 2030, malgré les progrès qui ont été accomplis dans

###### **Initiative Data for Now**

Pour pouvoir accélérer la réalisation du Programme 2030, il faut disposer de données et de statistiques ventilées de bonne qualité. L'initiative Data for Now favorise l'utilisation durable des données géospatiales, des mégadonnées et d'autres sources d'information non traditionnelles. Dans le cadre de l'Initiative pour des indicateurs fonciers mondiaux, par exemple, plus de 200 experts ont été formés à la collecte et à la publication des données.

la réalisation de certains d'entre eux, comme en témoignent les indicateurs relatifs à la pauvreté, à la faim, à l'emploi des jeunes, à la biodiversité, aux changements climatiques et à l'accès à la justice. C'est pourquoi les dirigeants mondiaux ont tenu en septembre 2019 le premier sommet de l'ONU sur les objectifs de développement durable depuis l'adoption du Programme 2030. À l'issue de cette réunion, les États Membres se sont engagés à accélérer la mise en œuvre du Programme en lançant une décennie d'action. Depuis, j'appelle à l'amplification de la mobilisation, de l'ambition, du financement et des solutions, notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, du climat et de l'égalité des sexes.

*Ne laisser personne de côté*

42. L'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités sont au cœur même du Programme 2030. Les objectifs de développement durable risquent de ne jamais se concrétiser pour 1,3 milliard de personnes qui se trouvent aujourd'hui en situation de pauvreté multidimensionnelle. Aussi l'ONU soutient-elle les initiatives en faveur des pays et des populations vulnérables, suivant le principe consistant à ne laisser personne de côté. Nous avons par exemple contribué à organiser en 2019 la Conférence mondiale sur l'élargissement de l'accès

**Le handicap**

Composante essentielle de l'action entreprise pour ne laisser personne de côté, la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap est la toute première stratégie adoptée à l'échelle du système des Nations Unies en faveur des personnes handicapées du monde entier, qui sont au nombre de 1 milliard. Lancée en 2019, elle vise à systématiser l'inclusion du handicap à l'échelle du système.

à l'énergie et au financement dans les pays les moins avancés, sachant que l'accès à l'énergie durable est une pièce maîtresse de la réalisation des objectifs. En outre, nous avons aidé à mettre en place la Coalition pour l'accès à l'énergie durable au Sommet sur l'action pour le climat qui a été tenu en 2019, afin de parvenir plus rapidement à l'accès universel dans les zones rurales et vulnérables. L'examen à mi-parcours de l'application des Orientations de Samoa a été l'occasion pour les États Membres de renouveler leur engagement de répondre aux besoins des petits États insulaires en développement.

43. Dans le cadre de l'action de l'Organisation en faveur de l'urbanisation durable, j'ai publié une note d'orientation sur la terre et les conflits et les Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs, ainsi que la publication *Relations villes-campagnes : Principes directeurs et Cadre d'action pour un développement territorial intégré*, afin d'améliorer la sécurité des droits fonciers et de favoriser le règlement des différends fonciers, dans l'intérêt de 1,2 million de personnes vulnérables vivant dans 13 pays.

44. Dans le domaine du commerce, nous avons soutenu les mesures qui permettent aux femmes de tirer parti des possibilités offertes par le commerce international, par exemple dans le cadre de l'initiative « Borderline », dont l'objectif est d'apprendre à des commerçantes du secteur informel comment officialiser leur activité dans six districts frontaliers du Malawi, de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie.

*Action climatique*

45. Dans un contexte marqué par des émissions mondiales sans précédent, j'ai convoqué en septembre 2019 les dirigeants mondiaux au Sommet sur l'action pour le climat, à l'issue duquel 70 pays se sont engagés à adopter des plans d'action plus ambitieux. Les chefs d'entreprise ont eux aussi répondu à l'appel : certains des principaux gestionnaires d'actifs du monde – qui gèrent des portefeuilles d'un montant total de 2 000 milliards de dollars – ont pris l'engagement de rendre leurs investissements neutres en carbone d'ici à 2050. L'année 2020 marque également la fin de la Décennie pour la diversité biologique, pendant laquelle 63 États ont pris des engagements dans le cadre de la campagne Océans propres.

**Les jeunes**

Le rôle essentiel des jeunes dans la réalisation du Programme 2030 a été mis en évidence dans le rapport mondial sur la jeunesse (*World Youth Report*). Pour mobiliser les jeunes en faveur du climat, l'ONU a organisé en 2019 le Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat, offrant ainsi un forum à des jeunes leaders issus de 140 pays et territoires.

46. La communauté scientifique a tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises pour appeler l'attention sur l'urgence climatique et notamment sur l'effondrement de la biodiversité, faisant de 2020 une année déterminante. Plusieurs des événements prévus cette année ont dû être reportés en raison de la pandémie. Les changements climatiques n'en restent pas moins le plus grand péril pour l'humanité à long terme. Il nous faut donc affermir notre ambition et notre action : la pandémie ne fait que nous rendre plus vulnérables encore aux menaces qui pèsent sur la planète.

*Égalité des genres*

47. L'année 2020 marque également le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Pour préparer la session de 2020 de la Commission de la condition de la femme, les États Membres ont entrepris des examens nationaux des progrès accomplis et des difficultés rencontrées dans l'exécution du Programme d'action. À ce jour, plus de 160 États ont achevé leurs examens, qui ont servi de base à la déclaration politique adoptée à la session. Il y a certes eu du progrès, mais le chemin à parcourir est encore long : 25 ans après l'adoption du Programme d'action, aucun pays n'est parvenu à pleinement concrétiser l'égalité des genres, qui est l'une des priorités de la décennie d'action.

**Le genre**

Soutenue par l'Union européenne, l'initiative Spotlight est un programme pluriannuel qui a pour objectif de mettre fin à la violence contre les femmes et les filles. Grâce à des programmes fondés sur les droits, elle vise à renforcer la collaboration et les partenariats entre l'ONU et la société civile pour aider les États à atteindre les objectifs de développement durable.

*Accroître le financement du développement*

48. Pour mener à bien le Programme 2030, les pays en développement doivent réussir à combler un déficit de financement d'au moins 2 500 milliards de dollars par an, sans compter les retombées de la pandémie. Dans cette perspective, les États et les autres parties prenantes ont adopté plus de 20 initiatives et engagements en septembre 2019, au premier Dialogue de haut niveau sur le financement du

développement tenu par l'Assemblée générale depuis l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba.

49. En octobre 2019, j'ai également créé l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement avec les dirigeants de 30 entreprises et institutions financières. Au total, les membres de ce groupe gèrent des actifs d'un montant de 16 000 milliards de dollars, pour le compte de 700 millions de clients de plus de 160 pays. Au cours des deux prochaines années, ils remodeleront leurs solutions d'investissement pour dégager plus de fonds à investir dans le développement durable, en particulier dans les pays qui en ont le plus besoin, et ils aligneront leurs pratiques sur le Programme 2030.

#### *Appui régional*

50. Plus que jamais, les plus grands enjeux dépassent les frontières nationales. C'est pourquoi nos cinq commissions régionales aident les gouvernements à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement durable. Ainsi, la Commission économique pour l'Afrique a élaboré une stratégie régionale pour la décennie d'action et lancé l'Initiative ODD7, afin d'inciter le secteur privé à financer des projets d'énergie durable en Afrique.

51. En collaboration avec la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a aidé à organiser des forums politiques régionaux de haut niveau sur le Programme 2030 et formulé des conseils sur les moyens d'accélérer les progrès dans la région, dans une perspective d'autonomisation et d'inclusion.

52. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes promeut l'Initiative pour un allègement de la dette en contrepartie de l'adoption de mesures d'adaptation aux changements climatiques, qui a pris de l'ampleur, et a renforcé dans ce cadre le Fonds de résilience des Caraïbes. L'initiative répond aux deux problèmes de développement les plus urgents des Caraïbes : l'endettement et la vulnérabilité aux changements climatiques.

53. Ensemble, les commissions économiques pour l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe, et l'Asie occidentale ont créé des portails régionaux consacrés aux objectifs de développement durable, qui permettent d'accéder aux données de différents pays, sous-régions et régions. Il s'agit d'une initiative inédite, qui aide les États à évaluer l'état de la réalisation des objectifs et à déterminer les nouveaux investissements nécessaires. On trouve également sur ces portails régionaux des informations sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, ainsi que des outils pour l'élaboration de politiques.

#### *Repositionnement de l'appui aux pays et du système des Nations Unies pour le développement*

54. L'année 2019 a été décisive pour le système des Nations Unies pour le développement, qui a repositionné l'action menée à l'appui du Programme 2030 dans le cadre de programmes et de projets d'une enveloppe totale d'environ 36 milliards de dollars par an. Grâce à la réforme de ce système, nous sommes en mesure de mieux coordonner l'utilisation de nos capacités à l'échelle mondiale et régionale et de mieux cibler l'appui apporté sur le terrain aux pays, au moment où nous entamons la décennie d'action.

55. Pierre angulaire de la réforme, la revitalisation du système des coordonnateurs résidents a permis de renforcer les pouvoirs, les capacités et les outils dont disposent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Ceux-ci dirigent 131 équipes de pays des Nations Unies dans 162 pays et territoires. Avec leur soutien, les équipes de pays



---

s'emploient à mieux intégrer la planification et à bien adapter l'action menée aux priorités et aux besoins des pays dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable, en se concentrant sur les nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. De plus, le Bureau de la coordination des activités de développement a été mis en place pour apporter un appui au système des coordonnateurs résidents, et un pacte de financement a été conclu avec les États Membres pour transformer le financement et la gestion du système.

56. L'amélioration de la coordination porte ses fruits : 95 % des équipes de pays des Nations Unies déclarent que la nouvelle approche conjointe leur a permis de resserrer leurs liens avec les gouvernements. Les deux tiers des gouvernements partenaires estiment déjà que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents mobilisent plus de capacités au service des priorités nationales de développement, et plus de la moitié estiment qu'ils ont contribué à réduire les doubles emplois. Parallèlement, des efforts sont déployés pour tirer parti du nouveau système et pour mener à terme les volets de la réforme qui sont restés en suspens, notamment ceux qui ont trait aux bureaux multipays, aux examens régionaux et aux évaluations à l'échelle du système.

## **B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales**

### **1. Contexte**

57. Après 75 ans de travail au service de la paix et de la sécurité internationales, l'ONU se heurte à des difficultés complexes et multifformes, dont beaucoup ont été aggravées par la pandémie de COVID-19. Fin 2019, les conflits avaient fait 79,5 millions de déplacés. Il s'agit là du chiffre le plus élevé jamais enregistré. Dans ces circonstances, nous nous attachons à mieux appuyer la prévention et l'atténuation des conflits.

58. Dans le cadre de mon programme de réforme, l'Organisation a restructuré l'architecture de paix et de sécurité du Secrétariat pour la rendre plus cohérente grâce à une approche holistique. Deux nouveaux départements ont vu le jour en 2019 : le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix – dont fait maintenant partie le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, qui a été renforcé – et le Département des opérations de paix. Ils disposent de capacités communes et s'appuient sur une même structure régionale pour gérer les opérations et les activités politiques. La réforme donne déjà des résultats évidents, ayant permis de donner une place prioritaire à la prévention, de mieux adapter les activités de maintien de la paix aux besoins, de traiter les transitions selon une approche intégrée, d'élaborer des stratégies régionales, de rapprocher l'action menée de celle du système des Nations Unies pour le développement, de renforcer le partenariat avec la Banque mondiale et d'accroître l'impact du Fonds pour la consolidation de la paix.

### **2. Grands objectifs**

59. L'ONU soutient les États Membres en menant toute une gamme d'activités dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux mandats du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Dans le cadre de ses missions politiques et de ses opérations de consolidation et de maintien de la paix, elle les aide à prévenir, à atténuer, à maîtriser et à régler pacifiquement les conflits. Elle met également à leur disposition des moyens spécialisés pour lutter contre les violences envers les enfants et contre les violences sexuelles en période de conflit, pour s'occuper du sort des enfants en temps de conflit armé, pour prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et pour prévenir les génocides.

### **3. Principales réalisations**

#### *Prévention, maîtrise et règlement des conflits*

60. La diplomatie au service de la paix conserve un rôle central dans notre activité. Mes envoyés spéciaux et mes représentants spéciaux ont accompli un travail diplomatique très approfondi au cours de l'année écoulée pour parvenir à une paix durable dans 54 zones de conflit, notamment en Libye, au Mali, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen. L'appui à la transition au Soudan a été l'une de nos grandes priorités, tout comme le référendum pacifique en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'apaisement des tensions postélectorales au Malawi et la riposte à la crise qui se déroule au Burkina Faso. En Gambie, nos bons offices ont concouru à encourager la recherche d'un consensus, tandis que dans l'État plurinational de Bolivie, mon envoyé personnel a aidé à apaiser les tensions et les violences au lendemain des élections de 2019. En Colombie, la Mission de vérification des Nations Unies continue d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable.

61. Les problèmes les plus complexes ne connaissent pas de frontières. Pour s'y attaquer, il faut adopter des approches transfrontières, comme dans le cadre du Groupe de cinq pays du Sahel ou de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. La stratégie actuelle du Fonds pour la consolidation de la paix a fait une priorité de l'appui transfrontalier et régional, l'objectif étant d'y allouer 20 % du portefeuille du Fonds.

62. L'ONU dispose de plus de 40 missions politiques spéciales et opérations de maintien de la paix pour remplir ses mandats de prévention des conflits et de consolidation de la paix sur le terrain. Au total, le personnel civil et en tenue de ces missions compte plus de 95 000 personnes. Le personnel en tenue compte cinq fois plus de femmes qu'il y a 30 ans, et nous travaillons à atteindre la parité absolue grâce à notre stratégie sur la parité des genres applicable au personnel en tenue.

63. Au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Darfour, les opérations de maintien de la paix exécutent des mandats complexes, qui portent notamment sur la protection des civils et l'appui aux processus politiques. En République centrafricaine, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine a appuyé l'application de l'Accord de paix, ainsi que la préparation des élections, tandis qu'au Mali, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali a contribué aux discussions sur le redéploiement des Forces de défense et de sécurité maliennes reconstituées et l'accélération du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration.

64. Notre travail dans le domaine du maintien de la paix s'appuie sur l'initiative Action pour le maintien de la paix. Approuvée par 153 États Membres, cette initiative trace une voie à suivre pour renforcer les activités de maintien de la paix dans huit domaines prioritaires grâce à des engagements pris collectivement par toutes les parties prenantes. En 2019, nous avons mené la toute première enquête auprès des partenaires, lesquels ont estimé que des progrès avaient été accomplis, notamment dans les domaines suivants : conduite ; sûreté et sécurité ; femmes et paix et sécurité.

65. Le Système complet d'évaluation de la performance, qui contribue au respect de l'engagement pris dans le cadre de l'initiative en faveur de la performance et de la

### **Les femmes et la paix et la sécurité**

Au moment où la communauté internationale célèbre le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, nous plaçons la protection et la participation des femmes au centre de toutes nos activités de rétablissement et de consolidation de la paix et de prévention des conflits. En République centrafricaine, des femmes ont ainsi participé officiellement aux négociations de paix pour la première fois en 2019. Au Liban, notre soutien a contribué à l'élaboration d'un premier plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité, qui a été approuvé par le Gouvernement en 2019.

### **La sécurité climatique**

Notre mécanisme de sécurité climatique promeut l'analyse et le traitement systématiques des risques de sécurité liés au climat dans l'ensemble de l'Organisation et améliore la coopération et l'échange de connaissances entre les institutions. En 2019 et en 2020, il a apporté un appui à l'analyse des risques en Afrique de l'Ouest et au Sahel, au Moyen-Orient et dans les îles du Pacifique.

responsabilité, aura été utilisé dans 13 missions de maintien de la paix d'ici la fin de 2020. Il nous aide à évaluer l'impact de notre action et à réaliser des analyses afin de mieux exécuter nos mandats.

66. Notre plan de réforme fait une place importante aux transitions dirigées par les pays, par exemple au Soudan, où nous retirons l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour tout en préparant la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, qui s'emploiera à faciliter la transition politique, à préserver les progrès réalisés au Darfour sur le plan de la stabilité et à appuyer la consolidation de la paix. Une transition a également eu lieu en Haïti, où le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti a été mis en place, tandis que le processus est en cours en Guinée-Bissau, où le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a vu son rôle renforcé.

#### *Protection des civils*

67. L'année 2019 a marqué le vingtième anniversaire de l'inscription de la protection des civils sur la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi, ainsi que du premier mandat de protection des civils confié à une opération de maintien de la paix des Nations Unies (en Sierra Leone). Aujourd'hui, 95 % du personnel de maintien de la paix relève de missions qui sont dotées d'un mandat de protection. Au Mali et au Soudan du Sud, par exemple, nos missions aident à recenser les « points chauds » dans les zones à risque. Ailleurs, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Mali, les missions suivent des approches visant à réduire la violence locale et ont recours à des équipes d'intervention rapide.

#### *Appui à la consolidation de la paix*

68. L'Organisation a entrepris le troisième examen de son dispositif de consolidation de la paix en 2019. Nous renforçons notre soutien à la Commission de consolidation de la paix, développons le Fonds pour la consolidation de la paix, encourageons la collaboration entre les piliers de notre action et resserrons nos partenariats avec les institutions financières internationales. Instrument de premier recours de l'Organisation en matière de prévention des conflits, le Fonds a appuyé l'action du système des Nations Unies au Burkina Faso, en collaboration avec la Commission de consolidation de la paix. Il a également apporté son soutien à des pays en phase de transition comme le Soudan. Au total, le Fonds a investi 191 millions de dollars dans 34 pays en 2019, plus encore qu'en 2018 (183 millions de dollars). Pour chaque dollar alloué, les donateurs et les gouvernements mobilisent généralement un investissement supplémentaire de 10 dollars, ce qui illustre bien l'effet catalyseur du Fonds pour la paix.

#### **Les jeunes**

En juin 2019, nous avons coorganisé le premier dialogue régional sur les jeunes et la paix et la sécurité à Oulan-Bator pour que les jeunes puissent jouer un plus grand rôle dans les débats et l'élaboration des politiques. En outre, le Fonds pour la consolidation de la paix a investi un montant de 20 millions de dollars pour promouvoir le leadership chez les jeunes dans le cadre de son action en faveur des jeunes et de l'égalité des sexes, prenant ainsi la plus grande initiative de financement à l'appui du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

*Assistance électorale*

69. En 2019, nous avons fourni une assistance électorale à 60 États Membres et mené 70 missions électorales auxquelles ont participé 90 experts et membres du personnel, notamment en Côte d'Ivoire, au Honduras, au Libéria et en Ouzbékistan. L'Organisation a directement appuyé 19 élections, qui se sont déroulées de façon pacifique et ordonnée d'après les observateurs nationaux et internationaux. Notre assistance a également contribué à accroître la participation et la représentation des femmes, conformément à l'un des principes cardinaux de notre action. En cinq ans, le nombre moyen de femmes parlementaires a augmenté de plus de 7 % dans les pays bénéficiant de l'assistance électorale de l'ONU.

*État de droit et institutions chargées de la sécurité*

70. L'appui de l'Organisation contribue à renforcer l'état de droit, qui est l'un des piliers de la stabilité. Au Mali, en République centrafricaine, au Soudan et au Soudan du Sud, nous avons contribué à renforcer les services judiciaires et pénitentiaires dans les zones touchées par les conflits, à plus systématiquement traduire en justice les auteurs de crimes graves et à accroître la capacité des organes de surveillance à appliquer le principe de responsabilité.

71. En République centrafricaine et en République démocratique du Congo, nous avons aidé les autorités compétentes à former et à appuyer les services nationaux de police. Au Mali et en République centrafricaine, la réforme du secteur de la sécurité a été intégrée dans les processus de paix. En Gambie, l'Organisation a soutenu la réforme du secteur de la sécurité menée par le pays, et au Burkina Faso, elle a réalisé une analyse des menaces associées aux acteurs non étatiques armés.

72. Pour favoriser le désarmement, la démobilisation et la réintégration, nous avons établi des normes mondiales révisées qui servent désormais à orienter nos programmes au Burkina Faso, en Haïti, au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan.

*Affaires du Conseil de sécurité*

73. En 2019, le Secrétariat de l'Organisation a aidé le Conseil de sécurité à préparer 258 réunions et cinq missions sur le terrain et à élaborer 52 résolutions et 15 déclarations de la présidence. Il a aussi apporté un appui aux organes subsidiaires du Conseil, notamment aux comités des sanctions et aux groupes de travail.

*Violence contre les enfants, enfants et groupes armés, violences sexuelles en période de conflit et droits des victimes*

74. Dans le cadre de notre lutte contre les violations des droits humains liées aux conflits, nous avons contribué aux pourparlers de paix en République centrafricaine, qui ont abouti à la libération de plus de 600 enfants. À l'échelle mondiale, l'ONU a soutenu l'élaboration d'au moins 14 plans d'action qui ont permis de faire libérer 13 600 enfants de forces et groupes armés.

## C. Développement de l'Afrique

### 1. Contexte

75. L'action menée à l'appui des priorités des pays africains représente une partie considérable de notre travail. En tout, les entités du système des Nations Unies, y compris le Secrétariat, apportent une assistance à 54 pays du continent. Elles y consacrent plus de 40 % de leurs dépenses, et deux membres sur cinq de leur personnel travaillent sur le continent.

76. Depuis plusieurs années, les pays africains ont fait des progrès encourageants dans la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ces progrès demeurent cependant inégaux. La pandémie accentuera encore les vulnérabilités et pèsera sur la croissance économique, qui devrait se contracter de 2,6 % selon les estimations actuelles, ce qui ferait basculer près de 29 millions de personnes dans l'extrême pauvreté et entraînerait la perte de 19 millions d'emplois.

### 2. Grands objectifs

77. L'ONU promeut le développement durable et la paix en Afrique en prenant en considération les dimensions économique, sociale et environnementale du développement et les liens entre la paix, la sécurité, les droits humains et le développement. Elle y promeut également l'intégration régionale et la coopération internationale.

### 3. Principales réalisations

78. Le 6 mai 2019, le Président de la Commission de l'Union africaine et moi-même avons convoqué la troisième Conférence annuelle ONU-Union africaine, qui a été l'occasion d'approfondir la collaboration fondée sur le Cadre commun pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité et le Cadre pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous avons aussi coorganisé une session spéciale du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique, qui a réuni plus de 400 décideurs et praticiens.

79. En mai, nous avons organisé ensemble le Cycle de conférences sur l'Afrique de 2020 sur le thème « Faire taire les armes en Afrique au temps de la COVID-19 : difficultés et possibilités ». L'objectif était de mieux promouvoir, au niveau mondial, le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, la résolution [2457 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité et mon appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial.

80. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine est entré en vigueur en mai 2019, donnant naissance à l'un des plus grands blocs commerciaux au monde, qui comprend plus de 50 pays. En instituant un marché unique des biens et services qui englobe 1,2 milliard de consommateurs, il pourrait faire augmenter le commerce intra-africain de 50 %. L'ONU a organisé des activités d'information dans 34 États Membres pour en promouvoir la ratification et apporté un appui à des stratégies nationales – notamment en faveur de l'inclusion des femmes, qui représentent 70 % des commerçantes transfrontalières du secteur informel.

81. Dans le cadre de ses travaux visant à renforcer l'utilisation des données et des statistiques, elle a aidé les États Membres à numériser leurs méthodes de recensement. Au Kenya, le recensement de 2019 a été réalisé par des moyens numériques, ce qui a permis d'économiser un nombre de jours de travail estimé à 506 et d'accroître la qualité des données. D'autres pays tirent les leçons de l'expérience du Kenya, et 27 États Membres ont entrepris d'évaluer leurs systèmes de registres et de statistiques d'état civil.

## D. Promotion et protection des droits humains

### 1. Contexte

82. Les droits humains sont indissociables de la promotion de sociétés pacifiques et du développement durable. En rassemblant les États, la société civile, les acteurs du secteur privé et d'autres parties prenantes autour de l'engagement universel en faveur de ces droits, nous contribuons à l'édification de sociétés justes et inclusives.

### 2. Grands objectifs

83. L'action que nous menons pour protéger et promouvoir les droits humains relève des grands domaines thématiques suivants : appui aux mécanismes internationaux des droits humains ; intégration des droits humains dans les activités en faveur du développement et de la paix et de la sécurité ; promotion des principes fondamentaux des droits humains que sont la non-discrimination, la participation et la responsabilité. Dans le contexte de la pandémie, l'Organisation s'efforce de placer les droits humains au centre de la riposte, notamment grâce aux 14 recommandations formulées par le Secrétaire général dans sa note de synthèse sur la question.

### 3. Principales réalisations

#### *Appui aux mécanismes internationaux des droits de l'homme*

84. Nous avons appuyé les organes conventionnels et les organes intergouvernementaux de défense des droits humains. En 2019, les procédures spéciales et autres mécanismes du Conseil des droits de l'homme ont effectué 84 visites dans 57 États et territoires. Le programme de renforcement des capacités des organes conventionnels a contribué à renforcer les mécanismes nationaux d'application, d'établissement de rapports et de suivi au Botswana, au Burkina Faso, au Costa Rica, en El Salvador, au Kenya et en Sierra Leone, entre autres pays.

#### *Rôle des droits humains dans les activités de développement*

85. En 2019, un projet d'instrument juridiquement contraignant sur le droit au développement a été élaboré, de même qu'un prototype d'outil pour la conception, le suivi et l'évaluation de politiques de développement fondées sur les droits humains. Nous avons accordé une importance particulière à l'intégration des droits humains dans les politiques environnementales et climatiques. En septembre 2019, le Sommet des peuples pour le climat, les droits et la survie de l'humanité a abouti à la signature d'une déclaration par plus de 400 organisations.

#### *Paix et sécurité*

86. L'intégration des droits humains dans les opérations de paix est un élément clef de mon initiative « Action pour le maintien de la paix ». En 2019, nous avons formé plus de 500 membres du personnel de direction et du personnel policier et militaire

#### **Appel à l'action**

Le Secrétaire général a lancé un appel à l'action en faveur des droits humains à la quarante-troisième session du Conseil des droits de l'homme, en février 2020, afin que toutes et tous puissent jouir des droits humains, peu importe où elles ou ils se trouvent, conformément à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Déterminé à employer tous les moyens dont je dispose et à mobiliser toutes les entités des Nations Unies, il y a proposé des principes directeurs fondamentaux dans sept domaines pour réaliser « la plus haute aspiration de l'humanité ».

des missions et élaboré une nouvelle politique et de nouvelles orientations sur les moyens de prévenir et de combattre la violence sexuelle liée aux conflits. En outre, le personnel chargé des droits humains a mené des enquêtes et établi des rapports dans les situations de conflit.

#### *Non-discrimination*

87. Dans le cadre de la promotion de l'égalité et de la lutte contre la discrimination, nous avons apporté notre appui à l'adoption de 15 nouvelles lois nationales réprimant la discrimination sous toutes ses formes. Nous avons continué de diffuser nos normes de conduite pour lutter contre la discrimination à l'égard des personnes LGBTI, normes que nous avons notamment fait connaître lors d'événements mondiaux du monde des affaires comme le Forum économique mondial de Davos, en Suisse, et qui ont recueilli le soutien de 270 des plus grandes entreprises du monde.

#### **Trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant**

Nous avons célébré en 2019 le trentième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui reconnaît aux enfants des droits non négociables. La Convention protège le droit qu'ont les enfants du monde entier de vivre à l'abri de la discrimination, de la violence et de la négligence.

#### *Participation*

88. Nous avons soutenu la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, notamment au moyen d'un programme de bourses. Depuis 2011, ce programme a permis de donner des moyens d'agir à 83 personnes de 32 pays, qui ont ensuite pu jouer un rôle déterminant dans la promotion de la Décennie dans leur pays.

#### *Responsabilité*

89. Nous avons continué d'aider les États et d'autres parties prenantes à concevoir et à mettre en place des mécanismes de responsabilité et des processus de justice transitionnelle qui soient adaptés au contexte, axés sur les victimes et fondés sur les droits humains. Nous avons collaboré avec les forces de sécurité pour garantir le respect des droits humains dans le cadre de la lutte antiterroriste et continué de présider le Groupe de travail sur la promotion et la protection des droits de l'homme et de l'état de droit dans le contexte de la lutte antiterroriste et de l'appui apporté aux victimes du terrorisme, qui a été créé dans le cadre du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme.



## **E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire**

### **1. Contexte**

90. L'année écoulée a été marquée par des défis colossaux. Sous l'effet conjugué des conflits qui se prolongeaient et s'aggravaient, des chocs climatiques et de la pandémie de COVID-19, les besoins humanitaires ont atteint de nouveaux sommets, plus de 166 millions de personnes ayant eu besoin d'assistance. On comptait au total 79,5 millions de personnes déplacées par les conflits, les violences et la persécution. Ce chiffre est sans précédent. Chacune des huit crises alimentaires mondiales les plus graves était liée à des chocs climatiques et à des conflits. L'exposition simultanée à ces différents risques a amoindri la résilience de millions de personnes et accru les risques de crise humanitaire.

### **2. Grands objectifs**

91. L'ONU s'emploie à faire en sorte que les interventions humanitaires soient cohérentes, coordonnées, efficaces et rapides, afin de sauver des vies et d'alléger les souffrances des populations touchées par une catastrophe naturelle ou une situation d'urgence complexe. Elle défend les principes humanitaires, facilite l'échange d'informations en situation de crise, s'emploie à accélérer l'acheminement de l'aide et élabore des politiques pour rendre les interventions plus cohérentes. En coopération avec toute une série de parties prenantes, elle mobilise des ressources pour la préparation aux crises humanitaires et les interventions. Pour que cette coordination soit efficace, il est indispensable de faciliter une action rapide et précoce, notamment grâce à des stratégies d'anticipation et à la collaboration en matière d'action humanitaire et de développement.

### **3. Principales réalisations**

92. En collaboration avec nos partenaires, nous avons mobilisé en 2019 des contributions de plus de 18 milliards de dollars – dépassant ainsi le record de 15,8 milliards de dollars établi en 2018 – pour fournir une aide vitale à plus de 117 millions de personnes. Nous contribuons à coordonner l'action de plus de 570 partenaires humanitaires. Ces partenaires ont démontré l'impact qu'ils pouvaient avoir collectivement en aidant plus de 13 millions de personnes chaque mois au Yémen, qui traverse la pire crise humanitaire au monde. En 2020, les besoins ont encore augmenté à l'échelle mondiale en raison de la pandémie de COVID-19, qui nous a amenés à définir un plan d'aide humanitaire pour 63 des pays les plus vulnérables du monde.

93. Les fonds humanitaires de financement commun des Nations Unies ont joué un rôle de premier plan, s'agissant d'acheminer les fonds là où ils sont le plus nécessaire. Au total, les fonds de financement commun de pays ont alloué 1,02 milliard de dollars aux organisations humanitaires présentes sur le terrain pour financer plus de 1 600 projets humanitaires bénéficiant à 27,5 millions de personnes dans 18 pays. Environ 25 % de ce montant a été directement versé à des organisations non gouvernementales des pays en question.

94. En Afrique australe, nous avons déployé à l'avance des experts de la coordination des interventions d'urgence et affecté des ressources du Fonds central pour les interventions d'urgence afin de dispenser rapidement une assistance vitale aux populations touchées par les cyclones Idai et Kenneth. Lorsque l'ouragan Dorian a dévasté les Bahamas, l'ONU a soutenu les mesures prises au niveau national pour réduire les souffrances et sauver des vies.

95. Le Fonds central pour les interventions d'urgence a consacré un montant total de 538,7 millions de dollars à des interventions menées dans 49 pays et territoires dont la population endurait des épreuves qui échappaient largement à l'attention des médias dans le reste du monde. Ainsi, à la suite de plusieurs mauvaises récoltes consécutives, il a versé 45 millions de dollars pour renforcer l'assistance apportée à 1,8 million de personnes touchées par les sécheresses en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. Face à l'épidémie d'Ebola, il a alloué 9,8 millions de dollars à l'action localement en République démocratique

#### **Le financement par anticipation**

En finançant certaines mesures avant la survenue des catastrophes, il est possible de sauver des vies et de réduire les souffrances. En 2019, nous avons continué de soutenir des mesures d'anticipation, par exemple l'utilisation du modèle mondial d'évaluation des risques de choléra, qui permet de lancer l'alerte jusqu'à quatre semaines avant qu'une épidémie ne se déclare, et en élaborant le premier cadre de préparation aux sécheresses en Somalie.

96. Nous poursuivons également le dialogue avec les décideurs sur des questions humanitaires essentielles. En mai 2019, une conférence de haut niveau sur l'élimination des violences sexuelles et fondées sur le genre en temps de crise humanitaire a débouché sur des promesses de dons totalisant 363 millions de dollars et sur des engagements politiques de la plus haute importance. En octobre, j'ai annoncé la création du Groupe de haut niveau chargé de la question des déplacements internes afin de trouver des solutions durables et de mieux soutenir les personnes déplacées, dont le nombre est supérieur à 50 millions, ainsi que leurs communautés d'accueil. En novembre, nous avons publié des directives sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire.

#### **L'impact des données**

La plateforme ouverte Humanitarian Data Exchange du Bureau de la coordination des affaires humanitaires permet le partage de données humanitaires entre organisations. En 2019, son utilisation s'est considérablement étendue, 700 000 utilisateurs ayant accédé à plus de 17 000 ensembles de données provenant de 250 organisations.

97. Nous avons également continué d'aider les pays à élaborer des stratégies de réduction des risques de catastrophes fondées sur le Cadre de Sendai. À l'heure actuelle, 131 États Membres utilisent le système de suivi du Cadre de Sendai pour rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des sept cibles et des objectifs de développement durable qui ont trait aux catastrophes.

## F. Promotion de la justice internationale et du droit international

### 1. Contexte

98. Dans la Charte des Nations Unies, le monde s'est engagé « à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international ». Cet engagement est au fondement des rapports que les États Membres entretiennent entre eux pour atteindre leurs objectifs communs. Il fait partie intégrante de tous les aspects de notre travail.

### 2. Principales réalisations

99. Des progrès ont été accomplis dans l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. À la prochaine session, en 2021, un projet d'accord révisé sera examiné.

100. J'ai pris de nouvelles mesures pour mettre en place le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar afin de recueillir, de regrouper, de préserver et d'analyser les éléments de preuve venant prouver que des crimes internationaux et des violations du droit international humanitaire parmi les plus graves ont été commis au Myanmar depuis 2011. Le Mécanisme a présenté son premier rapport au Conseil des droits de l'homme en 2019 ; depuis, il a pris des mesures pour devenir pleinement opérationnel.

101. En mars, la Chambre d'appel du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux a condamné à la réclusion à perpétuité Radovan Karadžić pour génocide, crimes contre l'humanité et violations des lois ou coutumes de la guerre. À Paris, les autorités françaises ont arrêté Félicien Kabuga, qui était recherché par le Mécanisme pour le crime de génocide et les crimes contre l'humanité qu'il aurait commis au Rwanda en 1994.

102. En juin 2020, la Cour pénale internationale a placé en détention Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, qui était recherché pour les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre qu'il aurait commis au Darfour en 2003 et en 2004. L'ONU, en particulier la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, a aidé les autorités centrafricaines et la Cour à garantir le bon déroulement de l'arrestation de M. Abd-Al-Rahman et de son transfert à la Cour.

103. La Cour internationale de Justice a poursuivi l'examen de plusieurs affaires très médiatisées en 2019 et au premier semestre 2020. En janvier 2020, elle a décidé à l'unanimité d'ordonner quatre mesures conservatoires contraignantes à l'endroit du Myanmar dans l'affaire relative à l'*Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Gambie c. Myanmar)*.

#### La médiation

En août 2019, nous avons tenu la cérémonie de signature de la Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation (Convention de Singapour sur la médiation), qui facilitera le commerce international en permettant aux parties en litige d'invoquer et de faire appliquer facilement des accords de règlement par-delà les frontières. La Convention, qui devrait entrer en vigueur en 2020, a été signée par 46 pays le jour où elle a été ouverte à la signature, un record pour une convention des Nations Unies sur le commerce.

## G. Désarmement

### 1. Contexte

104. Dans un monde où les dépenses militaires augmentent, où les conditions de sécurité se dégradent et où la maîtrise des armements s'affaiblit, le désarmement conserve toute son importance. En 2019, les dépenses militaires ont atteint 1 900 milliards de dollars, soit leur montant le plus élevé depuis la fin de la guerre froide.

### 2. Grands objectifs

105. L'ONU soutient les négociations et les efforts multilatéraux visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires, à faire respecter l'interdiction d'autres armes de destruction massive et à réglementer l'utilisation des armes classiques, ainsi que les initiatives régionales de désarmement et les campagnes de sensibilisation du public.

### 3. Principales réalisations

106. En 2019, l'Organisation a mis en œuvre des éléments clefs du Programme de désarmement, dans lequel j'ai proposé d'adopter et de suivre 50 mesures concrètes pour faire progresser le désarmement dans cinq domaines. Déjà, ce programme nous aide à repenser le désarmement à la lumière de l'évolution des technologies, des menaces et des acteurs à prendre en compte. Une attention particulière y est prêtée au problème de l'emploi d'armes explosives dans les zones habitées et au soutien à apporter aux États Membres pour les aider à élaborer une déclaration politique.

#### Le désarmement

La première session de la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive a été tenue en 2019. Elle a débouché sur l'adoption d'une déclaration politique, dans laquelle les États participants ont confirmé qu'ils s'engageaient à poursuivre la création d'une telle zone d'une manière ouverte et inclusive.

107. Déterminés à instaurer un monde exempt d'armes nucléaires, nous avons apporté notre concours aux préparatifs de la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous avons également soutenu les travaux sur les systèmes d'armes létales autonomes, qui ont abouti à l'adoption de principes directeurs et fait avancer l'élaboration de recommandations sur le cadre normatif et opérationnel applicable à ces systèmes.

108. Sous les auspices de l'Organisation, deux groupes intergouvernementaux ont progressé dans leurs travaux sur les nouvelles technologies dans l'optique de la sécurité internationale, notamment en menant des concertations avec des organisations régionales et des acteurs du secteur privé, de la société civile et des milieux universitaires. Dans le domaine de la sécurité de l'espace extra-atmosphérique, nous avons facilité des discussions qui ont abouti à un accord sur les nouvelles Lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales.

109. Afin de faire respecter les normes qui interdisent l'utilisation d'autres armes de destruction massive, nous avons amélioré l'état de préparation du Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques, biologiques et à toxines, conformément aux mandats établis, notamment en formant des experts.

110. Dans le cadre de ses travaux sur la réglementation et la limitation des armes classiques, un groupe d'experts gouvernementaux a recommandé en 2019 d'élargir l'objet du Registre des armes classiques en encourageant les États à signaler les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre. En 2020, un nouveau groupe d'experts gouvernementaux a commencé à étudier les moyens concrets de s'attaquer aux problèmes de sûreté et de sécurité liés aux munitions, à savoir en particulier les explosions accidentelles et le détournement vers le marché illicite.

#### **Les jeunes et le désarmement**

À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, nous avons lancé l'initiative « Youth for Disarmament » (#Youth4Disarmament), afin de donner aux jeunes les connaissances et les compétences nécessaires pour changer les choses. Dans le cadre de cette initiative, 75 jeunes ont passé une journée avec des fonctionnaires de l'ONU, des diplomates et des représentants de la société civile pendant la session de la Première Commission.

## H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme

### 1. Contexte

111. Comme les années précédentes, la criminalité transnationale organisée, la corruption et le terrorisme ont fait peser de graves menaces sur le monde entier. La primauté du droit est compromise par la cybercriminalité, la traite des personnes, le trafic de migrants et la criminalité environnementale, problèmes qui prospèrent sur la fragilisation de l'État, et des millions de personnes sont mises en danger par les drogues illicites.

112. Les terroristes continuent de semer la destruction aux quatre coins du monde, et leurs tactiques sont adoptées par de nouveaux groupes extrémistes violents qui s'en prennent tout particulièrement à des groupes minoritaires, d'où des préoccupations de plus en plus vives. Les angoisses suscitées par la crise de la COVID-19 sont instrumentalisées pour propager la haine, répandre des théories du complot et attiser la défiance à l'égard des gouvernements, de façon à provoquer des attentats.

### 2. Grands objectifs

113. L'Organisation aide les États Membres à lutter contre la drogue, la criminalité et le terrorisme afin de permettre à toutes et à tous de vivre en paix et en sécurité. Il s'agit notamment de faire progresser le droit international et d'appliquer les normes et les principes énoncés dans des instruments tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les Protocoles s'y rapportant, les conventions et protocoles relatifs à la lutte contre le terrorisme, la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que les règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale.

### 3. Principales réalisations

#### *Prévention de la criminalité et lutte contre la criminalité transnationale organisée*

114. L'Organisation continue de soutenir les réseaux régionaux compétents pour prévenir les flux financiers illicites issus du trafic de drogues et de la criminalité, ainsi que pour faciliter la coopération dans la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme. Par exemple, le Réseau interinstitutionnel d'Afrique australe pour le recouvrement d'avoirs a saisi des actifs d'un montant total supérieur à un milliard de dollars entre 2016 et 2019 et aidé ses États membres à ouvrir des enquêtes et à émettre des ordonnances de confiscation.

115. En 2020, nous avons publié une mise à jour majeure de notre logiciel de lutte contre le blanchiment d'argent, goAML, qui est notre plus grand projet de ce type. Aujourd'hui utilisé par les cellules de renseignement financier de 53 pays et comptant au total 100 000 utilisateurs, ce logiciel a aidé à signaler des transactions suspectes portant sur un montant total de plus d'un demi-milliard de dollars.

116. En Asie centrale, nous avons soutenu l'élaboration et l'adoption de 20 textes juridiques, ainsi que la mise en œuvre de plans d'action locaux de prévention de la criminalité. À Bichkek, par exemple, 10 comités de femmes ont été créés et dotés des moyens nécessaires pour travailler à la prévention de la criminalité et de la violence de genre.

#### *Lutte contre le problème mondial de la drogue*

117. En 2019, nous avons contribué à améliorer le traitement, les soins et les services de réadaptation offerts dans 22 pays à quelque 39 000 personnes ayant des troubles liés à

l'usage de drogues. En Afghanistan et dans les pays voisins, par exemple, des services améliorés ont été dispensés à environ 12 000 enfants exposés à la drogue. En République islamique d'Iran, le programme « Familles solides » a amélioré l'état de santé et les conditions de développement d'enfants vivant dans des contextes familiaux difficiles.

118. Dans le cadre de la riposte mondiale à la crise des opioïdes, l'Organisation a fourni 2 698 étalons de référence de drogues et de précurseurs à 115 laboratoires dans 51 pays et soutenu un réseau de 289 laboratoires de criminalistique et de toxicologie dans 90 pays. Elle a appuyé les services de répression en leur fournissant plus de 1 400 trousseaux d'identification de drogues et de précurseurs et en leur offrant des formations spéciales sur l'identification et l'analyse des drogues et des précurseurs.

#### *Prévention du terrorisme*

119. L'ONU s'emploie à titre prioritaire à renforcer la coopération contre le terrorisme et à promouvoir des partenariats qui mobilisent l'ensemble de la société. En 2019, nous avons apporté un appui à sept conférences régionales de haut niveau sur des questions de lutte antiterroriste et organisé la Semaine de la lutte contre le terrorisme, qui s'est tenue en ligne en raison de la pandémie de COVID-19. La nouvelle Plateforme mondiale des Nations Unies pour la coordination contre le terrorisme facilite l'échange d'informations et la collaboration entre les 193 États Membres.

#### **Lutte antiterroriste**

Créé en 2019, le Programme des Nations Unies de lutte contre les déplacements des terroristes aide les États Membres à développer leur capacité d'analyser les informations sur les passagers pour déceler et empêcher les déplacements de terroristes, en application de la résolution [2396 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité. Au mois de juillet 2020, 36 États Membres y participaient.

120. Nous avons également renforcé l'assistance technique que nous prêtons aux États Membres dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies pour la coordination de la lutte contre le terrorisme, qui permet à 43 entités d'unir leurs efforts pour planifier les activités, mobiliser des ressources et agir. Cette assistance a notamment bénéficié à plusieurs initiatives phares visant à atteindre les objectifs suivants : lutter contre la radicalisation et le financement du terrorisme et empêcher les terroristes de se déplacer et d'accéder à des armes ; aider les victimes du terrorisme ; remédier à la situation précaire des femmes et des enfants associés aux groupes terroristes inscrits sur les listes de l'ONU, notamment grâce à des stratégies de rapatriement, de poursuites, de réadaptation et de réintégration.

## Chapitre IV

### Bon fonctionnement de l'Organisation

#### 1. Grands axes de travail

121. Composé de plus de 36 000 personnes réparties dans 461 lieux d'affectation, le personnel du Secrétariat assure le bon fonctionnement de l'Organisation, qui repose sur les domaines d'activité suivants : finances, ressources humaines, informatique et communications, gestion des chaînes d'approvisionnement, gestion des installations, gestion des services de conférence et sécurité et sûreté. Il mène en outre une action de communication pour faire connaître les activités de l'ONU dans le monde entier.

#### 2. Principales réalisations

122. Clef de voûte de ma réforme de la gestion, la décentralisation du Secrétariat se fonde sur un nouveau système de délégation de pouvoirs qui est entré en vigueur en janvier 2019. La nouvelle approche accroît notre efficacité car elle rapproche la prise de décisions du point d'exécution du mandat. À l'appui de ce nouveau modèle, nous avons mis en place une structure organisationnelle plus solide, dirigée par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Département de l'appui opérationnel.

123. Grâce au nouveau système de gestion de la délégation de pouvoirs que nous avons conçu, je suis en mesure de céder mon autorité aux dirigeants d'entités et de les habiliter à gérer les ressources nécessaires à l'exécution de leurs mandats. Nous avons simplifié la procédure de délégation, qui est désormais administrée au moyen d'un portail électronique.

124. La nouvelle structure de soutien à plusieurs niveaux aide les cadres à exercer leur pouvoir de décision. Le Département de l'appui opérationnel leur apporte un appui consultatif spécialisé, tandis que le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité s'assure que les cadres réglementaires et les politiques répondent aux besoins de l'Organisation. Le nouveau Comité des clients des services de gestion donne un retour d'information essentiel sur la performance.

#### **Performance environnementale**

L'une de nos priorités est de mettre en œuvre la stratégie environnementale pour les opérations de paix, qui consiste à utiliser les ressources naturelles avec la plus grande efficacité, à réduire les risques au minimum pour les personnes et les écosystèmes et à laisser une empreinte positive.

125. Pour plus de responsabilité et de transparence, les capacités d'analyse ont été renforcées. Les données issues des différents progiciels comme Umoja sont désormais regroupées, ce qui permet de disposer de données opérationnelles vérifiées et accessibles au même endroit. Ces données servent de base à un cadre de performance normalisé, qui aide l'Organisation à superviser ses opérations à l'échelle mondiale et à recenser les problèmes. Nous mettons également en place une nouvelle approche de la gestion des risques et un cadre d'autoévaluation afin de fournir davantage d'informations sur l'exécution des programmes dans le nouveau budget annuel.

126. Le nouveau format annuel du budget-programme, qui en est à son deuxième exercice, représente un pas important dans le sens d'une budgétisation plus réaliste et donne davantage d'importance aux résultats. Les ressources nécessaires étant estimées avec une plus grande exactitude, ce format permet au Secrétariat de



s'adapter plus rapidement à l'évolution des mandats et d'ajuster sa planification en fonction des résultats effectifs des programmes. Il est ainsi plus facile d'établir les responsabilités au regard des résultats. Grâce au nouveau cycle annuel, le Secrétariat a pu tenir compte des changements de programme imposés par la pandémie dans le budget pour 2021.

127. La réforme a également donné le coup d'envoi de la simplification des politiques et des processus. Dans le domaine des ressources humaines, par exemple, nous avons rationalisé la procédure de recrutement et nous nous efforçons d'améliorer l'entrée en fonctions. Plus largement, nous avons entrepris de revoir les politiques relatives aux ressources humaines et nous avons aboli en 2019 certaines d'entre elles, qui étaient obsolètes.

128. La parité femmes-hommes et la diversité géographique du personnel sont pour moi des priorités absolues. Ayant déjà atteint la parité aux échelons hiérarchiques supérieurs, j'ai fixé l'objectif d'y parvenir à l'échelle du système d'ici à 2028. La Stratégie en faveur de la diversité géographique, qui a été lancée en mars 2020, vise à faire en sorte que le personnel soit diversifié et largement représentatif.

129. Nous avons publié le guide pratique intitulé « Ensemble pour le respect », pour faciliter l'application de ma circulaire intitulée « Lutte contre la discrimination, le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et l'abus d'autorité » ([ST/SGB/2019/8](#)). On y trouve des informations sur les moyens de préserver un environnement de travail digne et respectueux pour toutes et pour tous, ainsi que des conseils destinés aux personnes concernées par un comportement prohibé. Nous élaborons un plan d'action en vue de mener une campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation d'une durée d'un an sur la question du racisme au sein de l'Organisation.

130. En 2019, l'ONU a diffusé des produits d'information en 106 langues, ainsi qu'en braille, afin de mieux faire connaître ses activités, notamment les grands événements de l'année, comme le Sommet sur l'action pour le climat et le Sommet sur les objectifs de développement durable. Nos services de conférence ont permis la tenue de plus de 36 000 réunions et conférences multilatérales en 2019. Grâce à nos agents de sécurité, plus de 36 000 membres du personnel et représentants et plus de 1 000 chefs d'État et de gouvernement ont pu accéder à nos locaux en toute sécurité, de même que plus de 3 millions de visiteurs.

131. Malgré les gains d'efficacité réalisés, le déficit de trésorerie n'a pas été comblé – pire, il s'est encore creusé, entravant notre action en 2019. Malgré la série de mesures que nous avons prises pour conserver nos liquidités, le solde de trésorerie au titre du budget ordinaire a atteint un montant négatif de 520 millions de dollars, dépassant le record de l'année précédente. Sans ces mesures, les réunions tenues par l'Assemblée générale en septembre 2019 auraient été perturbées. En outre, les contributions non acquittées s'élevaient à 711 millions de dollars à la fin de l'année, montant le plus élevé depuis près d'une décennie. L'aggravation des problèmes de trésorerie n'est pas de bon augure pour l'exécution des mandats en 2020. À la fin de l'exercice, les contributions non acquittées au titre des opérations de maintien de la paix représentaient au total 1,7 milliard de dollars. Les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont subi les conséquences du manque de liquidités, les sommes restant à leur rembourser ayant atteint le montant record de 631 millions de dollars.

132. Ces problèmes de trésorerie persistants compromettent la capacité de l'Organisation à s'acquitter de ses mandats et à exécuter son programme de travail approuvé. Je continue de demander aux gouvernements de remplir leurs obligations

financières à l'égard de l'ONU et d'approuver les changements structurels que je propose pour donner à l'Organisation des bases financières solides et durables.

---

